

La causalité sans les connecteurs « causaux ». Préalables épistémologiques

Gilles Corminboeuf (Université de Neuchâtel)

Résumé

De nombreux paradigmes théoriques se sont attachés à décrire le fonctionnement des relations causales marquées explicitement. Cette production scientifique consacrée à la causalité fait cependant peu de cas des constructions dans lesquelles le rapport de causalité n'est pas explicite (p. ex. *Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille*). Les caractéristiques propres de ces constructions asyndétiques et la nature des théories disponibles (centrées sur les marques de causalité) expliquent sans doute que les connaissances sur les constructions « causales-conséquentielles asyndétiques » soient si peu documentées.

Cet article propose une réflexion sur le statut de ces constructions asyndétiques et sur les conditions de leur description. Les aspects théoriques étudiés sont notamment les suivants :

- Les faits de parataxe comme *Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille* ont-ils leur place dans les théories à disposition sur la causalité ? Les acquis de ces travaux sont-ils « transportables » dans le domaine des relations non marquées explicitement ?
- Les constructions sans marqueur explicite de causalité ou de conséquence (*parce que, puisque, donc, par conséquent, de sorte que, etc.*) sont-elles commensurables ou paraphrasables avec des « versions correspondantes » articulées par un connecteur ?
- Confrontés à ces enchaînements implicites, est-ce que les sujets parlants maximisent l'information en s'orientant prioritairement vers les relations causales, ou est-ce qu'ils s'accommodent d'une certaine sous-spécification ?

En toile de fond, il y a la question de l'indétermination, qui est une des fonctions de la parataxe, et de la composante inférentielle inhérente à tout discours en langue naturelle.

Dans le cadre de cet article, je me limite aux relations causales entre deux constructions verbales syntaxiquement indépendantes. Je privilégie les exemples oraux tirés des corpus en accès libre, notamment *Pfc (Phonologie du français contemporain) Cfpp2000*

(*Corpus de français parlé parisien des années 2000*) et *Ctfp* (*Choix de textes de français parlé*).

Abstract

Numerous theoretical paradigms have been dedicated to describe the operating processes of explicitly denoted causal relationships. However, this scientific production devoted to causality is not much concerned by constructions in which the causal relationship is not explicit (for example *Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille*). Both the characteristic features of these asyndetic constructions and the nature of the available theories (centered on causality marks) probably explain why knowledge on “causal-consequential asyndetic constructions” is so scarcely documented.

The present article proposes a reflection on the status of these asyndetic constructions and the conditions for their description. The studied theoretical aspects are notably:

- Do paratactic productions like *Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille* deserve to be given a place in theories available on causality? Are the results of these studies « transferable » to the domain of causality relations that are not explicitly marked?
- Are constructions without explicit causality or consequence marker (*parce que, puisque, donc, par conséquent, de sorte que*, etc.) commensurable or paraphrasable with « corresponding versions » articulated by a connective?
- When confronted to implicit sequences, do hearers maximize information by favouring causal relationships, or do they accommodate to a certain under-specification?

In the background lie the issue of indeterminacy which is one of the functions of parataxis and of the inferential component which is inherent to all discourses in natural language.

In this article, I will restrict myself to causal relationships between syntactically independent verbal constructions. I favour oral examples extracted from free-access corpora, notably *Pfc* (*Phonologie du français contemporain*), *Cfpp2000* (*Corpus de français parlé parisien des années 2000*) and *Ctfp* (*Choix de textes de français parlé*).

La causalité sans les connecteurs « causaux ». Préalables épistémologiques¹

Gilles Corminboeuf (Université de Neuchâtel)

gilles.corminboeuf@unine.ch

De nombreux paradigmes théoriques se sont attachés à décrire le fonctionnement des relations causales marquées *explicitement*. L'énorme production scientifique consacrée à la causalité fait cependant peu de cas des constructions dans lesquelles le rapport de causalité n'est pas explicite (par exemple : *Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille*). Généralement, ces organisations discursives sont assimilées aux constructions articulées par un connecteur explicite, ou alors elles ne sont pas abordées. Leurs caractéristiques propres (par exemple leur identification problématique) et la nature des théories disponibles (centrées sur les marques de causalité) expliquent sans doute que les connaissances sur les constructions « causales-conséquentielles asyndétiques » soient si peu documentées. Dans les travaux récents sur la parataxe (Béguelin, Avanzi & Corminboeuf, 2010), ces configurations sont rarement étudiées pour elles-mêmes. Dans les monographies (Nazarenko, 2000) et les numéros de revue (*Cahiers de linguistique française* n°25, 2003 ; *Linx* n°54, 2006 ; etc.) consacrés à l'expression de la causalité, le constat est le même. A ma connaissance, il existe très peu de travaux dédiés exclusivement à l'étude des relations causales-conséquentielles asyndétiques².

Cet article propose une réflexion sur le statut des constructions asyndétiques qui expriment une relation causale-conséquentielle et sur les conditions de leur description. Les membres de ces structures discursives ne sont pas syntaxiquement connexes, mais ils entretiennent des relations de nature pragma-syntaxiques (Berrendonner, 2002b).

1. Préambule : de la « richesse » des constructions causales

¹ Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet FNS n° 100012-122251 (« Syndèse et asyndèse dans les routines paratactiques du français », Université de Neuchâtel, 2009-2012).

² A noter néanmoins certaines exceptions, notamment Gohl (2000). L'auteur montre en particulier que les « accounts » (justifications) peuvent être produits au moyen de constructions asyndétiques. Ce travail est assez éloigné de la perspective que j'adopte ici, c'est pourquoi je n'en rends pas compte de manière plus circonstanciée.

Selon Sperber & Wilson (1989), les sujets parlants cherchent à obtenir, dans le traitement inférentiel du discours, la représentation la plus prolifique en effets cognitifs pour des efforts de traitement moindres. Pour certains linguistes cette recherche prioritaire serait celle des relations les plus « fortes », les plus « informatives », en particulier la relation *causale*. Ainsi Charolles (1995, p. 138 et p. 141), en reprenant à son compte les conjectures de Hume (1748), considère que :

les inférences causales tendent à l'emporter sur les autres relations notamment temporelles. (...) Les sujets, à supposer que rien dans leurs savoirs encyclopédiques ne vienne bloquer leur déclenchement, semblent rechercher en priorité les relations causales. Ces connexions causales tirent avec elles (...) des relations aussi bien de contiguïté spatio-temporelle que de ressemblance entre actants.

Les relations causales sont généralement jugées plus complexes que les relations « additives » (succession temporelle), parce qu'elles seraient informationnellement plus riches³. Les relations additives seraient dès lors traitées plus rapidement que les relations causales, dans la mesure où elles requièrent moins d'énergie pour le traitement. Les relations causales seraient calculées dans un second temps, comme si on allait du moins complexe vers le plus complexe. Un genre de principe de maximisation de la cohérence discursive expliquerait que les relations causales tendent à prendre le pas sur les relations plus élémentaires (temporelles-additives, par exemple).

Sanders (2005) propose une alternative originale à la doxa exposée ci-dessus : l'hypothèse de la *causalité par défaut*. Si on convient que les sujets interprétants s'efforcent de construire la représentation la plus informative, on peut faire l'hypothèse que ces sujets présument par défaut que la relation entre deux énoncés adjacents est une relation causale. Pour l'auteur, les connexions causales sont traitées prioritairement, ce qui implique que l'allocutaire n'aboutira à une relation additive que si aucune relation causale ne peut être établie. De la part de l'allocutaire, il s'agirait d'une sorte de pari sur la représentation mentale la plus prolifique en effets cognitifs. De fait, il se dirigerait par défaut vers les relations causales.

³ La littérature scientifique distingue les relations simples (additives, temporelles), par opposition aux relations complexes (consécutives, oppositives). Selon Tomasello (2003), l'enfant passerait successivement maître des mécanismes de l'adjonction, de la succession temporelle, de l'enchaînement causal et enfin de l'opposition ; du point de vue acquisitionnel, l'enfant irait vers toujours plus de complexification.

Pour ma part, je ne souscrirai pas à l'hypothèse du centrage sur la relation causale. Le postulat qui fait par exemple de la relation additive-temporelle un sous-produit de la cause ne va pas de soi et réclamerait une argumentation plus circonstanciée⁴.

L'expression de la causalité en français peut faire l'économie de « connecteurs causaux », comme dans (1) et (2) :

Exemple 1 : Et puis après, j'ai recommencé à travailler euh, j'ai repris toujours le, le même boulot, toujours secrétaire. Et là cette fois, j'étais chez un artisan électricien. *Alors euh, j'étais bien tranquille, j'étais toute seule dans mon petit bureau* [oral, pfc, Roanne, 42acl1, gg]

Exemple 2 : Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille. [Molière, *Le bourgeois gentilhomme*]

Dans (1), on comprend que le fait d'être seule dans un bureau engendre une certaine tranquillité ; dans (2) le refus paternel est justifié par le statut social du prétendant. Il y a bien, entre ces énonciations contiguës, une relation *implicite* de type « causalité », relation qu'il s'agit de reconstruire par inférence.

Dans le cadre de cette étude, je me limiterai aux relations causales entre deux constructions verbales syntaxiquement indépendantes, comme dans (1) et (2). Les exemples oraux exploités sont tirés de Pfc (*Phonologie du français contemporain*), Cfpp2000 (*Corpus du français parlé parisien des années 2000*) et Ctfp (*Choix de textes de français parlé*)⁵. J'ai collecté dans ces corpus 130 constructions non marquées relevant de la causalité au sens large (= de l'*étayage*, § 2.4., *infra*). Je n'ai pas modifié les transcriptions d'origine – bien qu'elles soient problématiques à certains égards –, sauf en cas de mauvaise transcription ou de coquilles.

Les aspects théoriques qui seront étudiés ici sont essentiellement les suivants :

— Les constructions sans marqueur explicite de causalité ou de conséquence (*parce que, puisque, donc, par conséquent, de sorte que, etc.*) sont-elles comparables ou paraphrasables avec des « versions correspondantes » articulées par un connecteur ?

⁴ Cf. Wilson & Sperber (1993) : la représentation causale impliquerait la relation temporelle. L'argument est, me semble-t-il, une reformulation d'un principe de la logique formelle : $P \rightarrow Q$ présuppose $P \wedge Q$.

⁵ Voir les références en bibliographie.

— Les faits de parataxe comme (1) et (2) ont-ils leur place dans les théories à disposition sur la causalité ? Les acquis de ces travaux sont-ils « transportables » dans le domaine des relations non marquées explicitement ?

— Confrontés à ces enchaînements implicites (en compréhension, donc), est-ce que les sujets parlants maximisent l'information en s'orientant vers les relations causales (Sperber & Wilson, Sanders), ou est-ce qu'ils s'accommodent d'une certaine sous-spécification ?

En toile de fond, il y a la problématique de l'indétermination qui est une des fonctions centrales de la parataxe, et de la composante inférentielle inhérente à tout discours en langue naturelle.

Après un état de la question succinct (§ 2.), je distinguerai le point de vue de l'allocutaire de celui du locuteur (§ 3.). J'aborderai ensuite le problème de l'identification des termes qui sont mis implicitement en relation (§ 4.), puis je montrerai les limites de l'analyse binaire *argument vs conclusion* (§ 5.). Enfin, avant de conclure (§ 7.), je me pencherai sur la problématique de la paraphrase (§ 6.).

2. (Bref) état de l'art : la prise en compte des relations causales–conséquentielles *non marquées*

Dans un premier temps, je vais présenter succinctement l'apport d'un choix de modèles théoriques dans la manière d'approcher les faits de parataxe. Je me contenterai d'évoquer des relais théoriques qui serviront non seulement à constituer des connaissances sur les constructions asyndétiques à valeur causale, mais aussi à évaluer de manière critique la façon dont ces connaissances sont constituées. Je n'aborderai que les aspects de ces théories qui me seront utiles à la réflexion sur les constructions non marquées ; en conséquence, la présentation que j'en ferai sera forcément très incomplète et ne rendra sans doute pas justice à ces approches dont l'intérêt est incontestable. Je laisserai ainsi de côté la formalisation de ces relations (en SDRT par exemple), mais il va de soi que cet outillage constitue une plus-value de la théorie.

2.1. Bally : les « phrases coordonnées »

Prenons comme premier jalon un passage bien connu de *Linguistique générale et linguistique française* :

§ 68. Deux phrases sont coordonnées quand la seconde a pour thème la première. (...) *Il gèle. Nous ne sortirons pas* équivaut à : *Il gèle* (et, à propos du fait qu'il gèle, j'ajoute :) *Nous ne sortirons pas*. L'ordre inverse obéit à la même règle : *Nous ne sortirons pas* (et j'ajoute à cela :) *Il gèle*. Le plus souvent, **un rapport logique existe entre les deux phrases sans qu'il apparaisse dans l'énoncé** : *Nous ne sortirons pas* (et la **cause** de ce fait, c'est qu') *il gèle*. Ou inversement : *Il gèle* (et la **conséquence** de ce fait est que) *nous ne sortirons pas*. (...)

§ 69. Dans tous ces cas, la coordination reprend la première phrase dans la seconde par sous-entente, c'est-à-dire par ellipse. En effet, cette reprise peut être explicite : *Il pleut. Puisqu'il pleut, nous ne sortirons pas* ; enfin elle peut être représentée par un exposant : *Il pleut, à cause de cela* (cela = le fait qu'il pleut), *nous ne sortirons pas* ; ce représentant peut être contenu par cumul dans une conjonction coordinative : *Il pleut, aussi nous ne sortirons pas* (aussi = à cause de cela ; cela = le fait qu'il pleut). (Bally, 1944, p. 56-57 ; je souligne en gras)

Bally distingue deux organisations (deux « ordres ») pour les « phrases coordonnées », comme la plupart des auteurs cités *infra* (§ 2.2 à 2.4). Il envisage la dimension implicite lorsqu'il écrit qu'« un rapport logique existe entre les deux phrases sans qu'il apparaisse dans l'énoncé », rapport qu'il nomme « cause » ou « conséquence ».

Bally aborde par les marges la délicate question de la place de la juxtaposition quand on dispose traditionnellement de deux alternatives uniquement, la coordination et la subordination. Comme Brunot (1922), Bally reverse dans la coordination ce qui relève de la juxtaposition. Chervel (1977, p. 231-232) souligne que dans la première partie du 19^{ème} siècle, le terme de *coordonnée* n'impliquait pas la cooccurrence d'une conjonction de coordination. Mais à partir du moment où des conjonctions de subordination et de coordination ont été définies (Burnouf en 1841, puis dans la grammaire scolaire en 1872), la classe des coordonnées s'est vue restreinte à celles qui sont marquées par une conjonction ; il y avait jadis des « coordonnées sans conjonction » ; vers 1890, la distinction est faite entre coordonnées et juxtaposées (= des sous-classes de coordonnées sans conjonction).

Sans doute faut-il convenir qu'il existe d'une part des juxtapositions « coordinatives » entre unités de bas rang, par exemple dans les énumérations (*mon père, ma mère, mon frère, tous sont présents*). D'autre part, des juxtapositions « hypotactiques » entre deux

constructions verbales (*plus il mange, plus il grossit ; j'ai ma voiture elle est au garage*, cf. Conti, dans ce volume). Enfin, des juxtapositions « paratactiques », comme dans (1) et (2), où il n'y a pour moi ni coordination, ni subordination, mais deux énonciations rectionnellement dysconnexes.

2.2. Anscombe & Ducrot : l'« argumentation dans la langue »

Ma seconde balise est la « théorie de l'argumentation dans la langue » d'Anscombe & Ducrot (1983) et ses développements ultérieurs. Dans un article de 2004, Ducrot définit ainsi l'argumentation :

les segments de discours constitués par l'enchaînement de deux propositions A et C, reliées **implicitement** ou explicitement par un connecteur du type de *donc, alors, par conséquent...* Il n'est pas nécessaire que A précède C, et j'appelle aussi argumentation un enchaînement '*C puisque (car, parce que) A*'. J'appellerai A l'argument, et C la conclusion. (...) l'enchaînement présente le 'donc C' comme déjà inclus dans le premier terme A. (...) le 'donc C' fait déjà partie du sens de A. (Ducrot, 2004, p. 18-19 ; p. 22 ; p. 25. Je souligne en gras)

Dans leurs travaux, Anscombe, Ducrot et Carel prennent en considération des structures argumentatives non marquées par des connecteurs, comme (3) à (5) :

Exemple 3 : Tu vas te ruiner : ce truc coûte 200F. [cité par Anscombe]

Exemple 4 : Tu conduis trop vite, tu risques d'avoir un accident. [cité par Ducrot]

Exemple 5 : Ce brouet fut par lui servi sur une assiette : / La Cigogne au long bec n'en put attraper miette. [La Fontaine, cité par Carel]

A propos de (4), Ducrot écrit qu'« un *donc* est implicite entre les deux propositions enchaînées ». Comme dans la citation ci-dessus, les enchaînements non marqués sont intégrés à la théorie. Si Ducrot tient compte de ces cas de figure, son objectif prioritaire reste la description de la charge argumentative de certains opérateurs ou connecteurs, dans (4) l'opérateur *trop*. Au plan argumentatif, il semble que la description soit du même ordre pour les enchaînements marqués et non marqués ; la différence au plan syntagmatique – présence ou absence du connecteur – n'a manifestement pas de conséquence sur la charge argumentative.

Pour Ducrot, dans un enchaînement qu'il appelle *normatif*, comme {A donc C}, C est contenu dans A. En revanche, Apothéloz & al. (voir *infra*, § 2.4.) ont une position radicalement différente : c'est l'argument A qui était la conclusion C. Pour Ducrot – dans les termes d'Apothéloz – C ne pourrait être au contraire qu'un étayage possible (un développement) de A, si tant est bien sûr que ces deux approches soient commensurables.

2.3. La RST et la SDRT : les « relations de discours »

Pour expliquer la cohérence des discours, Mann & Thompson (1988) se sont emparés de relations qu'ils nomment « rhétoriques ». Les auteurs appellent « schémas » des relations binaires (asymétriques et combinables) de type {satellite – noyau}. Sur vingt-trois organisations rhétoriques définies, au moins sept schémas sont liés de près ou de loin à la causalité⁶. Parmi ces schémas qui relèvent de la causalité au sens large, on peut citer par exemple :

— la relation *Evidence*, lorsque l'élément satellisé (b, dans l'exemple 6) augmente la croyance dans le contenu de l'élément noyau (a) :

Exemple 6 : The program as published for calendar year 1980 works (a). In only a few minutes, I entered all the figures from my 1980 tax return and got a result which agreed with my hand calculations to the penny (b). [cité par Mann & Thompson]

— la relation *Justify*, lorsque l'élément satellisé (b-c) augmente la propension à accepter le contenu du noyau (a)⁷ :

Exemple 7 : The next music day is scheduled for July 21 (Saturday), noon-midnight (a). I'll post more details later (b) but this is a good time to reserve the place on your calendar (c). [*ibid.*]

⁶ *Evidence, Justify, Volitional Cause, Non-Volitional Cause, Volitional Result, Non-Volitional Result et Purpose.*

⁷ La composante justificative du passage (7) n'est pas évidente à saisir, mais c'est le seul exemple donné par les auteurs dans cette étude. Voici leur commentaire : les unités b-c « tell readers why the writer believes he has the right to say Unit [a] without giving 'more details', in particular, without giving the location of the music-day event ». Mann & Thompson (1985) donnent un autre exemple de justification, mais il ne me paraît pas plus clair que celui reproduit en (7).

— la relation *Volitional cause* (cause délibérée), lorsqu'il existe un lien causal entre le noyau (b) et le satellite (a) :

Exemple 8 : Writing has almost become impossible (a) so we had the typewriter serviced and I may learn to type decently after all these years (b). [*ibid.*]

Etc.

Deux éléments sont directement pertinents pour l'analyse des constructions asyndétiques comme (1) à (5). Premièrement, les segments reliés peuvent être des constructions verbales ou – c'est là l'intérêt – des groupes de constructions. Deuxièmement, les relations identifiées ne sont pas forcément marquées, dans les textes analysés par Mann & Thompson, au contraire ; le maillage cohésif est indépendant du marquage morphologique. Péry-Woodley (2000, p. 43) résume comme suit la position des auteurs :

W. Mann et S. Thompson se démarquent nettement des études, sur la cohésion notamment (Halliday et Hasan, 1976), qui font de certains procédés ou marqueurs – anaphore, conjonction, etc. – une condition de la cohérence. Ils affirment clairement que les relations propositionnelles sont indépendantes de toute signalisation spécifique. Leur attaque de la notion de signal est radicale : *It is our view that what we have been calling "signals" do not actually "signal" relational propositions in any direct way. A more appropriate description of their function would be that they constrain the interpretation of relational propositions. (...) Our point is that it is the implicit relations which are important, with the conjunctions acting occasionally to constrain the range of possible relational propositions which can arise at a given point in a text* (1986 : 71). C'est un argument important, qui met au centre de l'interprétation le principe de cohérence, et critique implicitement les études centrées sur les marqueurs.

En l'absence d'indices massifs (comme un connecteur), les inférences sont fondées sur des indices non décisifs. Ce cas de figure est semble-t-il considéré comme le scénario prototypique par les auteurs. Ceux-ci déplacent la perspective en plaçant au centre les processus d'interprétation globale et en périphérie les marques relationnelles explicites. Le positionnement théorique de Mann & Thompson est par conséquent particulièrement intéressant pour ce qui concerne la description des relations discursives non marquées par des connecteurs.

La SDRT, présentée par Busquets & al. (2001, p. 80) comme une « théorie de l'interface sémantique – pragmatique », concilie les outils de la sémantique formelle avec une approche de type analyse du discours⁸. Les relations de discours de la SDRT sont de nature sémantique. Parmi elles, les relations *Résultat* et *Explication* (essentiellement) sont liées à l'expression de la causalité⁹ :

Exemple 9 : Marie a poussé Pierre. Il est tombé. [cité par Bras]

Exemple 10 : Pierre est tombé. Marie l'a poussé. [*ibid.*]

Selon Bras (2008, p. 42-43), dans une relation de *Résultat* – comme dans (9) – entre deux segments α et β « α décrit une éventualité qui est une cause possible de β ». La relation d'*Explication* (10) est « la relation inverse de *Résultat* ».

Deux éléments théoriques me paraissent fondamentaux pour étudier les faits de parataxe. D'une part, en l'absence de marqueurs spécifiques, comme dans (9) et (10), il est possible d'inférer la relation « par défaut », par opposition aux inférences « dures » déclenchées par les connecteurs (Busquets & al., 2001, p. 91). Lorsque les indices ne sont pas déterministes, la relation est inférée avec d'autres indices, plus ténus mais qui permettent néanmoins de construire une représentation mentale pertinente. Il faut préciser néanmoins que de nombreux travaux en SDRT portent sur des connecteurs (*puis, alors, avant que/de, mais, d'abord*, etc.), ce qui démarque nettement cette théorie de la RST. D'autre part, deux constituants peuvent être reliés par plusieurs relations de discours (Bras, 2008, p. 32), ce qui nous ramène opportunément à la problématique de l'indétermination.

2.4. Apothélos & al. : la « relation d'étayage » en logique naturelle

⁸ Il y a différents courants qui se réclament de cette extension de la DRT d'H. Kamp qu'est la SDRT. Je me suis fondé essentiellement sur les travaux suivants : Asher (1996), Busquets & al. (2001), Bras (2008) et Bras & Le Draoulec (2009).

⁹ *Explication* rassemble les relations *Cause délibérée*, *Cause non délibérée* et *Démonstration* de la RST (Busquets & al., 2001, p. 84). En SDRT, le nombre de relations possibles est limité, mais la théorie n'échappe pas complètement à une forme d'inflation.

Selon Grize (1990, p. 120), « de nombreux énoncés ne servent en fait qu'à appuyer, à étayer l'information donnée »¹⁰. Apothéloz & Miéville (1989a, p. 248) désignent par le concept d'*étayage* des organisations argumentatives où un segment de discours *étayant* (*l'étai*) apparaît comme un argument en faveur d'un autre fragment discursif, le segment *étayé*. Apothéloz & Miéville (1989b) distinguent six catégories de fonctions étayantes, listées ci-dessous avec un exemple illustratif que je leur emprunte¹¹ :

1. les raisons, qui articulent des idées ou des jugements (il y a quatre sortes de raisons, mais je laisse les sous-types de côté) : *le nouveau chef du département a tout réorganisé / du moment que les personnes changent les méthodes changent aussi.*
2. les causalités, qui articulent des faits ou des événements : *on devient complètement fou / on nous fait travailler toujours plus vite.*
3. les finalités : *nous nous relayons toutes les semaines nous changeons de poste toutes les semaines / de façon à ce que ce ne soit pas toujours la même personne qui se fatigue.*
4. les appels aux faits, qui consistent dans la convocation de faits réels incontestables : *avec ces nouvelles techniques il y a des usines qui vont disparaître ça c'est obligatoire / il y a déjà beaucoup de petites usines de petits ateliers qui ont disparu la plupart ont disparu.*
5. les comparaisons : *le travail que je fais moi est indépendant / c'est pas comme les personnes qui travaillent à l'établi à la production.*
6. les reformulations, qui visent l'obtention d'un effet de renforcement : *les nouvelles technologies ont énormément changé le travail / elles l'ont beaucoup amélioré.*

A noter que les exemples 1., 2. et 4. sont non marqués. La finalité est en revanche toujours marquée par un connecteur, par *de façon à ce que* dans (3). Les auteurs parlent d'« organisations raisonnées » pour ces compositions argumentatives, renvoyant par là à

¹⁰ Sur la notion d'*étayage*, on peut consulter Apothéloz & Miéville (1989a ; 1989b) et Apothéloz & Brandt (1992).

¹¹ Il s'agit d'exemples oraux transcrits par les auteurs, issus d'une enquête sur l'impact des nouvelles technologies sur les conditions de travail en entreprise.

l'aspect *inférentiel* du discours et à son organisation *logique*. Ce sont deux dimensions clés pour analyser ces constructions.

La procédure d'étayage est un mécanisme discursif visant à *expliquer*, ou alors – les auteurs insistent sur la distinction – à *renforcer*, à *faire croire* au contenu d'une énonciation. Apothéloz & Miéville opposent donc le plan informatif-explicatif au plan argumentatif-justificatif, bien que certaines organisations présentent conjointement les deux aspects¹². Ou l'étayant apporte une explication, en faisant appel à un raisonnement causal, ou il argumente en faveur de l'étayé, en accroissant sa crédibilité. Ce qui est remarquable, c'est que l'étayage n'a – on l'aura compris – pas nécessairement de fondement explicatif / causal. La notion d'étayage va bien au-delà du rapport de causalité ; les relations de cause à effet ne sont ainsi qu'un type d'étayage parmi d'autres.

Apothéloz & Miéville (1989a) distinguent deux ordonnancements pour les segments étayant et étayé, l'ordre *progressif* et l'ordre *régressif*. L'ordre progressif consiste à placer le segment étayant (l'étai) avant le segment étayé (si l'on veut, l'argument avant la conclusion) :

Exemple 11 : au début je me disais, '*Ouais, Lyon, euh, c'est une ville bourge, euh, je partirai certainement un jour*', j'y suis partie, j'y suis revenue. [oral, pfc, 69ajd1, lg]

Le segment *Lyon c'est une ville bourge* peut être compris comme un argument (un étai) en faveur du segment étayé *je partirai certainement un jour*.

L'extrait (12) ressortit à l'ordre régressif, qui serait le plus fréquent à l'oral, selon les observations des auteurs (*ibid.*, p. 249)¹³ :

Exemple 12 : les garçons, ils ont pas envie de quitter le nid, tu vois, ils sont très bien. [oral, pfc, 85amm1, lg]

¹² Dans *Jean est rentré de vacances (=A), les volets de la maison sont ouverts (=B)*, « A explique B et B justifie A » (Apothéloz & Brandt, 1992, p. 59-60).

¹³ Brunot (1922) souligne également la préférence pour l'ordre régressif en citant le sophisme « Après cela, donc à cause de cela ». Les faits que j'ai collectés confirment la tendance, mais l'ordre progressif est tout de même bien représenté.

L'assertion liminaire (*les garçons ils ont pas envie de quitter le nid*) est étayée dans un second temps par l'argument *ils sont très bien*. Les auteurs reconnaissent donc deux organisations symétriques, comme la SDRT (*Résultat vs Explication*).

Le caractère accommodant de la notion d'*étayage* constitue un avantage et un inconvénient. Un avantage parce qu'elle permet de réunir des organisations argumentatives assez différentes comme 1. à 5. (les auteurs y rangent également les reformulations¹⁴). Un inconvénient, parce qu'elle est du coup très (trop ?) accueillante.

2.5. Bilan

Les modèles mentionnés prennent en compte les constructions asyndétiques, mais leur impact sur la théorie est difficile à évaluer. Les cas de figure non marqués sont *a priori* compatibles avec ces modèles, mais cela pose la question du rapport entre marquage et non marquage : est-ce le *même* contenu qui est transmis ? Est-ce le *même* mode de donation de ce contenu ? Pour Rossari (2000, p. 17), « la relation marquée ne peut aucunement être considérée comme un équivalent 'explicite' de la relation non marquée », position à laquelle je souscris totalement. Syndèse au moyen d'un connecteur et asyndèse se prêtent mal à un traitement unifié. L'absence de connecteur dit sans doute quelque chose sur l'apport sémantico-instructionnel de la présence du connecteur. Mais l'asyndèse est en fait peu étudiée pour elle-même, c'est-à-dire sans qu'on la compare à une version marquée, prétendument correspondante.

3. Point de vue l'allocutaire, point de vue du locuteur

Quelles sont les différences entre « solution marquée » par un connecteur et « solution non marquée » ? Les réponses apportées à ces questions me semblent fortement liées au point de vue adopté.

¹⁴ En voici deux exemples oraux :

Et Hélène, était, notre institutrice. *Elle était pas mariée. Elle était célibataire.* [oral, pfc, Biarritz, 64ajm1, gg]

Ben on peut dire que c'est vraiment euh euh - *c'est un monde à part ils vivent dans leur monde - ils sont coupés de la réalité - dissociés* [oral, ctfp, « L'infirmière », 2'01']

3.1. L'approche du phénomène selon la logique de l'allocutaire

Dans la littérature scientifique, on rencontre communément l'idée qu'un tour asyndétique est plus coûteux qu'une construction articulée par un connecteur. Soit un extrait tiré d'une analyse procédurale des connecteurs :

l'intérêt des marques pragmatiques, ici les connecteurs, est d'optimiser le traitement. En effet, en délivrant des instructions sur les liens entre les énoncés, le connecteur permet une diminution de l'effort de traitement (...). Dans le premier cas, le lien est exprimé explicitement, c'est ce que nous avons qualifié plus haut de 'clair au niveau sémantique'. Dans le second cas, le locuteur ne précise pas le lien et l'interprète est alors laissé sans guide. (...) [Le connecteur peut être omis quand] la relation entre les contenus apparaît suffisamment clairement, [autrement dit lorsque] la connectivité entre les différentes parties de l'énoncé est suffisante. Tout laisse supposer que le locuteur tente ainsi d'éviter à l'interprète l'effort de traitement que nécessiterait la prise en compte du connecteur. (Luscher, 1994, p. 188 et p. 201-202)

Selon Luscher, « l'absence de guide » a parfois pour conséquence que la « latitude laissée à l'interprète est en effet trop grande », d'où un risque d'ambiguïté (*ibid.*).

Saussure (2000, p. 104) va dans le même sens lorsqu'il écrit, à propos de *Il pleut, je vais me promener*, que :

les relations possibles sont nombreuses, et déterminer la bonne va représenter un effort important avec peu de garantie : le locuteur va-t-il se promener *parce qu'*il pleut ou *malgré* la pluie ? En revanche, même si *Il pleut mais je vais me promener* peut se prêter à plusieurs interprétations, le destinataire est cruciallement guidé par la présence du connecteur *mais*.

Il y a l'idée que les connecteurs sont des « guides » pour l'interprétation et que leur absence est à la source d'efforts de traitement supplémentaires et d'ambiguïtés éventuelles¹⁵. Pour des exemples sans contexte et en se plaçant du point de vue du destinataire (chez Luscher et Saussure), le commentaire est de bon sens. Mais généralement des indices linguistiques dans l'avant-discours ou les coordonnées

¹⁵ Dans la seconde partie de la citation, Luscher considère cependant que, dans certains cas, c'est au contraire la présence du connecteur qui serait à l'origine d'un surcoût de traitement. Moeschler & al. (2006, p. 256) concèdent que l'approche procédurale prête le flanc à la critique précisément sur ce point : quand les énonciations sont « fortement associées », le connecteur n'apporterait aucun gain cognitif (mais un effort supplémentaire...), ce qui constituerait selon les auteurs un défaut des analyses procédurales.

contextuelles convoquées *in situ* permettent de reconstruire au moins l'orientation argumentative, si toutefois plusieurs paraphrases sont potentiellement envisageables.

Pour Saussure, c'est l'indétermination qui est coûteuse. Je postule *au contraire* que l'indétermination peut être une stratégie optimale pour le locuteur et que le destinataire s'en accommode parfaitement. J'appelle ici « optimale » une stratégie opportuniste (de la part du locuteur) et altruiste (vis-à-vis du destinataire). Si on ne travaille pas sur des observables sans contexte, on peut montrer assez aisément que les sujets parlants adaptent leur conduite en fonction de l'image qu'ils se font du savoir de leur interlocuteur. Ils sont en effet les mieux placés pour évaluer s'il y a lieu de marquer ou non ces relations. Voyons le fragment d'oral (13) :

Exemple 13 : on va pas mettre euh un prof qui est là depuis vingt ans euh et puis lui dire 'bon ben maintenant vous allez être dans une banlieue et puis *vous avez de l'expérience donc vous saurez très bien vous y prendre*' c'est vrai que/ c'est un peu paradoxal, mais c'est vrai que bon, ben. Il a plus d'expérience il saurait peut-être mieux s'y, s'y, s'y prendre avec les enfants mais. Euh mais franchement, je pense que [oral, pfc, Grenoble, 38amb1, lg]¹⁶

A l'intérieur du discours direct, la locutrice valide une première fois une relation causale au moyen d'une construction marquée par *donc* (*vous avez de l'expérience donc vous saurez très bien vous y prendre*). Dans un second temps, elle reprend en bloc cette organisation argumentative, sans connecteur cette fois-ci, pour la réinvestir au sein d'un mouvement concessif (*c'est vrai que... peut-être... mais...*). La relation ayant été validée dans la mémoire discursive, l'absence du connecteur se justifie¹⁷. Il n'y a pas de raison de marquer une seconde fois la relation causale, d'autant plus qu'utiliser *donc* c'est assumer la relation causale, alors que la locutrice, dans sa manœuvre concessive, modalise et, partant, affaiblit la portée de l'argumentation au moyen de *peut-être* et du conditionnel (*saurait*) ; elle ne prend pas en charge l'argumentation, elle la concède. La relation est réinvestie, mais avec une fonction discursive sensiblement différente.

Autre exemple, fameux celui-ci : dans la dernière scène de *Bérénice*, lorsque le personnage éponyme dit *Je l'aime, je le fuis ; Titus m'aime, il me quitte*, tout lecteur-

¹⁶ La locutrice est interrompue par son allocutaire après *je pense que*, ce qui explique que je segmente le fragment de cette façon.

¹⁷ Au sens de Berrendonner, la « mémoire discursive » est l'ensemble évolutif des représentations publiquement partagées par les interactants.

spectateur va comprendre que l'enchaînement implicite est adversatif. Un connecteur comme *pourtant* ou *or* est superflu.

3.2. La logique du locuteur

Dans la citation d'Antoine (1958, p. 451) ci-dessous, on pourrait discuter la perspective pour le moins normative adoptée par l'auteur qui reconduit des idées reçues associées à la parataxe (relâchement, simplicité). Mais ce qui m'intéresse ici, c'est le portrait qu'il dresse d'un locuteur optant pour une solution parmi les options dont il dispose :

le sujet parlant inclinerait d'un côté à mettre tout sur un plan de pure succession, par paresse soit d'analyse soit d'élocution (l'un entraînant l'autre), ou au contraire par souci de clarifier le discours ; mais de l'autre il perçoit invinciblement des rapports, donc une certaine dépendance entre les choses ou les idées. D'où il résulte pour chaque conscience linguistique une perpétuelle oscillation entre la succession pure et simple et l'agencement – et par suite, sur le plan syntaxique, entre l'apposition et la rection.

Le sujet parlant choisit la façon dont il délivre l'information, et dont il réalise l'empaquetage syntaxique et cognitif. Dans le modèle macro-syntaxique de Berrendonner (2002a, b), les effets sur la mémoire discursive sont radicalement différents si un contenu informationnel complexe est transmis par le biais d'un seul (*une minute plus tard, le train déraillait*) ou de deux coups énonciatifs (*une minute de plus et le train déraillait*).

Selon Lambert (1991, p. 88), qui étudie le rôle du connecteur *et*, c'est la subordination (et non la parataxe !) qui est dispendieuse aussi bien pour l'allocutaire que pour le locuteur¹⁸ :

loin de clarifier la relation entre les deux propositions, la subordination la complexifie, rendant l'interprétation plus longue et un peu moins évidente. (...) [*et*] permet d'éviter l'explicitation par subordination d'un lien logique quand le locuteur le juge évident. (...) [*et*] économise une fonction syntaxique et

¹⁸ Comme on associe généralement (mais abusivement) une absence de marquage à la parataxe et un marquage morphologique à l'hypotaxe, je les confondrai volontairement ici pour les besoins de l'exposé. Mais la situation est bien plus complexe, puisqu'on rencontre aussi bien de l'hypotaxe non marquée que de la parataxe marquée (Corminboeuf, 2007 ; 2009).

l'explicitation d'un lien sémantique, et il reste donc indéterminé sur ces deux plans.

Lambert donne comme Antoine l'image d'un sujet parlant qui adapte sa conduite langagière en fonction de l'état courant de la mémoire discursive (dans les termes de Berrendonner).

Quant à Koch & Oesterreicher (2001, p. 598), ils considèrent de même que c'est l'hypotaxe qui est la solution la plus coûteuse, mais cette fois-ci pour le locuteur uniquement :

Soulignons d'emblée que le phénomène de l'hypotaxe est présent dans le langage parlé aussi bien qu'écrit. Cela paraîtra peut-être étonnant puisque l'hypotaxe, comparée à la parataxe, demande un effort de planification considérable qui définit, normalement, la distance communicative.

3.3. L'état de la mémoire discursive

Le point central à considérer est la prise en compte de *l'état courant de la mémoire discursive* (à savoir l'avant-discours, l'environnement contextuel, l'image que l'on se fait de l'autre et de son savoir, etc.), c'est-à-dire aussi bien le point de vue du locuteur (souvent négligé) que celui de l'allocutaire. Les jugements normatifs étant généralement édictés en fonction du confort présumé de l'allocutaire uniquement, les constructions non marquées ont tendance à être stigmatisées. Mais en contexte, la relation est le plus souvent préfabriquée en amont, ce qui fait que la présence d'un connecteur sera perçue comme redondante, i.e. non optimale d'un point de vue « pertinentiel ». Dans une conception constructiviste-cognitiviste du discours, il y a des types d'opérations possibles en fonction de l'état de la mémoire des interactants. L'économie d'un marquage explicite est optimale dans certaines situations et sub-optimale dans d'autres. La cohérence n'est pas seulement un problème pour le destinataire (Apothéloz & Miéville, 1989a, p. 258). La dissymétrie des intérêts stratégiques entre le locuteur et son allocutaire ne doit pas être négligée. Et il faut encore prendre en compte « notre point de vue d'analyste qui nous a précisément conduits à postuler et à reconstruire cette cohérence » (Apothéloz & Miéville, 1989b, p. 69). Lorsque l'analyste « reconstruit la

cohérence », il prend le risque de sur-déterminer le sens en accordant trop de structure pragma-sémantique à des suites d'énonciations qui ont peut-être précisément la finalité inverse, c'est-à-dire sous-spécifier le sens ! (Tel est d'ailleurs un des rendements élémentaires de la parataxe).

4. Un point commun entre constructions marquées et non marquées : la recherche des « portées »

La reine des relations a son roi : le connecteur causal. D'une manière générale, les études sur les connecteurs ont en commun de mettre au compte des connecteurs une charge sémantico-instructionnelle considérable. La tendance est à la sur-détermination du contenu des connecteurs, bien que leur caractère ambigu soit par ailleurs largement reconnu.

4.1. Où sont les termes que le connecteur met en relation ?

Sanders (2010) est le tenant d'une position très consensuelle : « connectives can be taken as processing instructions : 'connect this segment in relation to the previous segment' ». Un connecteur donne l'instruction de rechercher un terme gauche et un terme droit. Mais le connecteur n'indique pas où sont ces termes. La conséquence est que le terme gauche / droit n'est pas forcément dans l'énonciation contiguë. Nølke (2002) se demande précisément *comment* ces deux termes sont identifiés. L'auteur rappelle d'une part que le terme gauche n'est pas forcément de nature segmentale et montre d'autre part, avec l'exemple du connecteur *donc*, que celui-ci ne branche pas fatalement sur le segment qui précède immédiatement le connecteur. Nølke présente ce passage de *Mme Bovary* :

Exemple 14 : Emma se repentit d'avoir quitté si brusquement le percepteur. Sans doute, il allait faire des conjectures défavorables. L'histoire de la nourrice était la pire excuse, tout le monde sachant bien à Yonville que la petite Bovary, depuis un an, était revenue chez ses parents. D'ailleurs, personne n'habitait aux environs ; ce chemin ne conduisait qu'à la Huchette ; Binet *donc* avait deviné d'où elle venait, et il ne se tairait pas, il bavarderait, c'était certain ! [Flaubert, *Mme Bovary*]

Il en donne le commentaire suivant :

L'emploi de *donc* dans ce petit texte est clairement argumentatif, or il ne semble pas possible de donner à celui-ci une interprétation qui prenne l'énoncé précédant *donc* immédiatement pour sa portée à gauche. En effet, cet énoncé (*D'ailleurs, personne n'habitait aux environs ; ce chemin ne conduisait qu'à la Huchette*) ne peut guère constituer l'antécédent du raisonnement. On trouve un meilleur candidat plus haut dans le texte. En effet, il semble plutôt que ce soit l'énoncé *il allait faire des conjectures défavorables* qui fonctionne comme portée à gauche. Ou peut-être faudrait-il considérer tout le fragment, à partir de cet énoncé jusqu'à *Huchette*, comme portée à gauche. Quoi qu'il en soit, la fonction structurale de *donc* semble être assez souple et difficile à préciser.

Allons plus loin : un connecteur comme *donc* enchaîne *toujours* sur l'état courant de la mémoire discursive et *jamais* sur un élément segmental, que la portée gauche soit verbale ou non (voir l'article de Johnsen, dans ce volume, pour une position analogue à propos de l'anaphore).

4.2. Le cas des constructions non marquées

Dans les enchaînements non marqués également, il est parfois malaisé d'identifier les portées :

Exemple 15 : + en revanche je me souviens + là très bien + du + de deux choses la première chose c'est d'être là j'étais avec ma mère dans le bus quatre-vingt douze et elle m'a dit *on descend y a marqué croissants dans cette boulangerie tu n'as jamais mangé de croissants on va descendre pour que tu manges ton premier croissant* [oral, cfpp2000, 07-05]

En première approximation, on pourrait segmenter (15) en deux séquences binaires successives : $[on\ descend]_A [y\ a\ marqué\ croissants\ dans\ cette\ boulangerie]_Z \mid [tu\ n'as\ jamais\ mangé\ de\ croissants]_Z [on\ va\ descendre\ pour\ que\ tu\ manges\ ton\ premier\ croissant]_A$. L'énonciation *y a marqué croissants* constituerait une raison pour descendre du bus, et ensuite la relation serait reformulée avec l'argument en tête suivi de la conclusion. Mais il est vraisemblablement plus opportun de considérer que *tu n'as*

jamais mangé de croissants (Z') est la cause de la descente du bus (*on descend = A*). La relation relie A à Z', en « enjambant » Z.

Quand il n'y a pas de connecteur, il n'y a pas d'instruction de rechercher des « portées » – pour utiliser la terminologie de Nølke (2002). L'absence de marque est évidemment un problème redoutable pour l'identification des portées et la segmentation du flux discursif.

Les connecteurs marquent un cheminement argumentatif. Quand il n'y a pas de connecteur, comme dans les exemples étudiés, la charge argumentative est reconstruite au moyen d'autres indices¹⁹.

5. Limites de l'analyse en organisations binaires

A l'oral du moins, il est compliqué d'isoler des couplages (marquées ou non d'ailleurs). L'étiquetage des routines en termes d'*argument* et de *conclusion* – ou d'*étai* et d'*étayé* (cf. § 2.4., *supra*) – a tendance à « aplatir » la variété des procédés rencontrés. Tout n'est de loin pas binaire.

5.1. Argumentation bouclée et récursion

La relation d'étayage de la logique naturelle prend en compte une grande partie de cette complexité. Apothéloz & Miéville (1989a, b) montrent (i) que la relation est récursive et (ii) que l'argumentation est parfois circulaire.

(i) La recherche d'organisations strictement binaires est souvent vouée à l'échec :

Exemple 16 : là on fabriquait des anti-militaristes par fournée entière. Tellement c'était mal fichu quoi on mangeait mal euh, c'était sale c/. Et on voyait bien que ça servait à rien, les imperméables perçaient, les chaussures aussi, les camions étaient en panne, *les fusils j'ai jamais su s'ils tiraient ou pas j'ai jamais tiré avec*. [oral, pfc, Rodez, 12atp1, lg]

¹⁹ Pour Antoine (1958, p. 436), « de telles structures impliquent – dans l'ordre des mots, le jeu modal ou temporel, l'intonation, etc. – et par là engendrent instantanément chez l'interlocuteur la représentation d'un certain mouvement logique ».

L'élément étayé – *on fabriquait des anti-militaristes par journée entière* – est suivi d'un étai complexe, à partir de l'adverbe *tellement*. Une composante de cet étai est elle-même de structure {étayé + étai} (= en italique dans l'exemple)²⁰. La relation d'étayage est donc récursive (Apothéloz & Miéville, 1989a, p. 250), comme le montre encore l'exemple (17), où le segment étayé est *Je suis devenu comme programmé* :

Exemple 17 : Je suis devenu comme programmé : [1] il fallait s'entraîner, je m'entraînais. [2] Il fallait manger, je mangeais. [3] Il fallait dormir, je dormais. [4] Il fallait récupérer, je récupérais. [web, *lequipe.fr*, 01.05.2008]

Les segments étayants, numérotés de [1] à [4], sont eux-mêmes composés d'un couple {étai + étayé}.

(ii) Le fragment (18) présente un « étayage bouclé » (Apothéloz & Miéville, 1989a, p. 256) :

Exemple 18 : E1 : il y a beaucoup de familles de médecins ?
DG1 : Ah, oui. *Le, les gens, les enfants sont baignés là dedans, / dans les discussions à la maison on parle beaucoup de ça, de médecine, de client, de cabinet de / les enfants ils sont baignés là dedans.* [oral, pfc, Marseille Centre Ville, 13adg1, gg]

Cette forme de reformulation combine la fonction progressive et la fonction régressive (Apothéloz & Miéville, 1989b, p. 84).

5.2. L'orientation de la relation

Prototypiquement, l'étai se confond avec la cause et l'étayé avec la conséquence. Or il arrive que l'étai soit une conséquence :

Exemple 19 : Et puis il a ouvert ce bec oh nom d'un chien ce devon est monté comme une balle paf dans la vergne au-dessus - *ah je te mens pas* - je suis tombé comme un con le cul dans les orties j'en aurais pleuré [oral, ctfp, « Le saumon », 4'40'']

²⁰ La SDRT identifierait sans doute dans ce fragment une relation d'Elaboration.

L'élément méta-énonciatif (*ah je te mens pas*) montre que le locuteur assume le caractère hyperbolique de la comparaison (*ce Devon est monté comme une balle*). Ce segment est consolidé de deux façons : au moyen justement de cet élément méta- qui affirme la véridicité de la comparaison et au moyen du segment suivant qui est une conséquence du surgissement du Devon... sans le poisson (*je suis tombé le cul dans les orties*). Ce troisième segment est manifestement une conséquence du fait liminaire et pourtant c'est un étoi destiné à faire croire à *ce Devon est monté comme une balle*. Autrement dit, l'étoi est une conséquence qui accrédite un segment réinterprété comme sa cause.

Dans les exemples du type (20), les équations *étoi = cause* et *étayé = conséquence* sont également questionnées : l'élément frontal est une cause « à l'essai », suivie d'une assertion (sa conséquence) (Corminboeuf, à par.) :

Exemple 20 : Le petit garçon aurait bien voulu demander pourquoi, mais papa lui serrait la main trop fort, il n'arrivait pas à le demander. [Était-ce à **cause de ça**,]_A [il avait de plus en plus mal au cœur.]_Z [Vercors, *Le silence de la mer* ; contexte : en raison de l'imminence de la guerre, un enfant est confié par son père à une voisine]

D'ordinaire, c'est le segment étayant qui renforce le segment étayé. Ici, l'étayé (Z) est doté de beaucoup de crédit et c'est l'étoi (A) qui est un argument faible. Paradoxalement, c'est l'affirmation du fait Z qui donne un peu de crédit à une de ses causes possibles A, en l'insérant dans un mouvement argumentatif. Autrement dit, l'assertion Z donne rétroactivement du crédit à l'hypothèse A.

Il arrive également qu'on ne sache pas quel segment étaie l'autre :

Exemple 21 : J'ai mon fils qui, qui connaît parfaitement l'anglais. Puisqu'il est resté, enfin il, *il avait le premier prix d'anglais à l'école, il était bon, bon élève*. Et comme cadeau il avait eu une, un voyage à, en Angleterre, enfin. [oral, pfc, Rodez, 12atp1, gg]

Faut-il comprendre {primé *parce que* bon élève} ou {primé *donc* bon élève} ? A mon sens, il n'y a pas lieu de décider : la relation d'étayage n'est pas toujours orientée.

Voyons un autre exemple de ce type :

Exemple 22 : Je pense que c'était un euh vieux couvent. Euh la porte euh très ancienne, en bois, très costaud, très épaisse, un espèce de petit portillon, extra, avec une marche euh, bien m/, *mais alors, il fallait vraiment rentrer euh presque couché. Adrien s'est tapé la tête à chaque fois qu'il passait, (rires) 'paf' là. Voilà.* [oral, pfc, Roanne, 42acd1, lg]

Le fait qu'Adrien se soit tapé la tête est-il une conséquence de la gymnastique imposée (*rentrer presque couché*) ? Ou alors est-ce une preuve qu'il « fallait vraiment rentrer presque couché » ? Quand il n'y pas de marquage explicite de la relation causale, il n'y a pas non plus à proprement parler d'opposition cause – conséquence.

6. Périls de la paraphrase

Pour collecter des exemples d'étayages non marqués dans un discours oral ou écrit, le recours à une paraphrase est pour ainsi dire indispensable, mais l'expédient est fort discutabile lorsqu'il s'agit de proposer une description linguistique. Une paraphrase ne se substitue en aucun cas à une analyse linguistique.

Il convient donc d'éviter soigneusement de fonder l'analyse syntaxique sur des paraphrases, une pratique usuelle dans ce domaine : la tendance est en effet à faire reposer l'essentiel des analyses sur l'application, aux parataxes considérées, de gloses plus ou moins subjectives, réalisées *via* les versions hypotactiques jugées correspondantes. On aura compris que je mise davantage sur une étude systématique des structures morpho-syntaxiques en jeu et des effets exercés sur la mémoire discursive, option qui me paraît seule propice à l'émergence de généralisations sur les phénomènes étudiés ici.

Antoine (1958), à propos de *Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille* souligne que la nature du rapport « n'est pas susceptible d'une identification absolue » ; il mentionne les reformulations suivantes :

Parce que vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille.
Vous n'êtes point gentilhomme, *si bien* que vous n'aurez pas ma fille.

Le Bidois (1967), à propos du même alexandrin, propose d'autres paraphrases :

Ces deux propositions juxtaposées pourraient se présenter sous forme subordonnée. Veut-on souligner l'idée de cause ? il suffit d'ajouter un *comme* ou un *puisque* en tête de la phrase : « *Puisque* vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille ». Veut-on, au contraire, mettre en relief l'idée de conséquence ? la simple addition, devant la seconde proposition, d'une conjonction telle que *donc* ou *de sorte que* soulignera le rapport logique : « Vous n'êtes point gentilhomme, *donc* (*par conséquent*, etc.) vous n'aurez pas ma fille ».

Le recours à une (et *une seule*) paraphrase est très réducteur, dans la mesure où elle lève (partiellement) l'indétermination constitutive de ce genre d'organisations paratactiques – en choisissant *une* option parmi plusieurs options possibles et sans doute tout aussi plausibles.

Parfois, il n'y a aucune paraphrase satisfaisante pour les organisations discursives observées :

Exemple 23 : oh ben, c'était l'époque héroïque hein, et le troc et compagnie. Avec un paquet de tabac, ben vous aviez euh mettons trois kilos de farine et cetera, *on allait au moulin. On donnait, on donnait les tickets de, le paquet de tabac, on vous donnait trois kilos de farine, on était tout heureux.* Avec ça, tss, on faisait des matefaims, on faisait pas mal de choses hein [oral, pfc, Roanne, 42ayd1, gg]

Exemple 24 : TP : (...) C'est vrai qu'internet, ça aide hein Jacques.
JD : Ah oui, *moi je suis pour.* <TP1 : Ah oui> *Moi je m'en sers beaucoup pour mon travail.* [oral, pfc, Rodez, 12atp1, lg]

L'extrait souligné dans (23) est le récit d'une transaction « on donnait x, on vous donnait y », suivi de l'évaluation du résultat de cette transaction (*on était tout heureux*). Il y a une dimension temporelle et causale, mais il est difficile d'énoncer une version marquée « correspondante ». Dans (24), TP formule une demande de confirmation (*hein Jacques*) à l'assertion *internet ça aide*. JD obtempère (*oui*) et le diptyque en italiques consiste en deux conséquences qui viennent renforcer la croyance dans l'assertion de TP *ça aide*. Il n'y a pas vraiment de paraphrase satisfaisante pour saisir la relation entre *moi je suis pour (internet)* et *je m'en sers beaucoup pour mon travail*.

Voyons l'exemple (25), où au moins deux paraphrases très différentes l'une de l'autre sont possibles :

Exemple 25 : quand Francine m'invite à des vernissages (rires) euh car elle m'a présentée un d'ses amis qu'a euh:: qu'a une galerie dans l'coin *c'était la première*

fois pour moi donc que j'allais à des vernissages / j'ai trouvé ça très sympa + de retrouver des gens du quartier euh:: de faire des connaissances + mais euh c'est vrai qu'maintenant j'suis un peu plus grande euh:: j'commence à connaître un peu plus les gens de: l'immeuble et tout ça mais y a je pas d'fête de voisins [oral, cfpp2000, 07-02]

Dans (25), l'interprétation dépend du topos que l'on associe à la première expérience d'un vernissage. (i) Si on la conçoit comme une expérience potentiellement positive, *j'ai trouvé ça très sympa* est une conséquence attendue de l'expérience en question. (ii) Si on conçoit un vernissage comme une expérience potentiellement malheureuse, on interprétera *j'ai trouvé ça très sympa* de manière adversative : de façon inattendue, l'expérience a été positive (cf. mais *j'ai trouvé ça très sympa*).

Soit le passage (26) :

Exemple 26 : et à chaque fois, j'étais impressionnée moi, parce que c'est la, le premier grand dénivelé que j'avais vu, et surtout avec un champ de bosses, mais des bosses euh, de taille humaine quoi. *Et tu avais des gens, qui se faufilaient là-dedans, tu avais l'impression qu'ils étaient en plein milieu d'un labyrinthe quoi, hein, qu'ils voyaient pas le, le ciel. Et euh, bon nous on l'a jamais pris.* [oral, pfc, Biarritz, 64 aab1, lg]

Dans (26), il y a une composante temporelle (cf. *à chaque fois* en amont de la construction), comparative (cf. *comme s'ils étaient au milieu d'un labyrinthe*) et conséquentielle (cf. *de sorte que tu avais l'impression...*). Quelle est la relation qui domine ? Est-ce la relation causale (i.e. la relation dite « la plus riche ») ? Est-elle réellement inférée par défaut ?

Les paraphrases ne marchent pas de façon optimale : il y a toujours le risque de sur-déterminer, alors que la parataxe est fondamentalement sous-spécifiante. Le problème avec la paraphrase – en plus du fait qu'elle « sollicite » le donné segmental – est qu'on peut toujours opposer une autre paraphrase. Le parallélisme entre structure marquée et non marquée n'est qu'une hypothèse à vérifier et sans doute à révoquer. Ce qui constitue la « richesse » de ces enchaînements n'est pas la présence d'une relation causale, c'est le fait que plusieurs relations en partie indéterminées sont activées simultanément. Cela nous ramène à la question centrale : est-ce qu'on infère vraiment ces relations en maximisant la pertinence ou est-ce qu'on s'accommode de

l'indétermination ? Manifestement, autant le locuteur que l'allocataire trouvent leur compte dans ces constructions non marquées.

7. Conclusion : vers une analyse indicielle

Je conclurai cette étude avec l'analyse de trois exemples oraux. Leur description me permettra de préciser comment je conçois l'approche de ces constructions asyndétiques. La structure de (27), peut se comprendre au sens de : {A, *par conséquent* Z} ou alors de {A, *la preuve* Z} (justification régressive). Autrement dit, cela peut être aussi bien une explication qu'une justification, tout comme dans (21) *supra* :

Exemple 27 : [Et Isabelle *cet hiv/ cet été* elle a eu très froid à San Francisco,]_A [ils ont été obligés de s'acheter des pull-overs, des (rires)]_Z [oral, pfc, 13ads1, gg]

D'une part, l'énonciation *cet été elle a eu très froid à San Francisco* a quelque chose de paradoxal dans la mesure où on ne s'attend pas à avoir très froid en été (la locutrice commet d'ailleurs un lapsus : *cet hiv/ cet été*). L'achat des pull-overs, qui remédie à cette situation, peut être lu comme une conséquence, à la faveur d'un topos du genre <quand on a froid on s'habille>. D'autre part, l'achat des pull-overs constitue aussi une preuve du haut degré de froid. Au total, dans (27), c'est l'opérateur *très* qui joue un rôle central. On pourrait dire que Z remplit l'objectif de justifier le marqueur de haut degré *très*, que l'on interprète *ils ont été obligés de s'acheter des pull-overs* comme une conséquence (*froid à un point tel que...*) ou comme une preuve du froid.

Voyons l'exemple (28) :

Exemple 28 : Ouais, ma grand-mère elle était dure. Un jour elle avait un, un perroquet, elle avait un chat aussi qui (XX), elle était, elle était, elle travaillait pour les gens. *Ce chat l'énervait, elle a allumé le four, elle a mis le chat dans le four.* [oral, pfc, Grenoble, 38agp1, lg]

Le prédicat *énervait* est un indice d'exclusion de l'agent : si *x énerve y*, *x* est susceptible d'être rejeté, exclu, révoqué. La seconde énonciation *elle a allumé le four* conduit au sous-entendu qu'on va y cuire quelque chose. Il y a semble-t-il peu de rapport entre les

deux premières énonciations. La troisième énonciation répond à l'attente ouverte par la seconde : on met quelque chose dans le four (même si c'est peu commun d'y enfermer un chat ou d'utiliser le four à des fins morbides). Cette troisième énonciation répond également à l'argumentation inhérente à *énervé* : mettre le chat dans le four est une façon de se débarrasser de l'animal et de mettre fin à l'exaspération. Le sous-entendu qui émerge de la juxtaposition des trois énonciations – la cruauté de la grand-mère – constitue un *exemplum* pour l'assertion *ma grand-mère elle était dure*. Ensemble, les trois énonciations génèrent une « plus-value » inférentielle : c'est parce que leur juxtaposition apporte un gain cognitif supplémentaire que les relations peuvent être dites « fortes » ou « informatives ». Le fait qu'elles soient causales est secondaire ; en ce sens, les relations oppositives, concessives ou hypothétiques sont tout aussi « fortes » que les relations causales.

Voyons pour terminer l'exemple (29), à propos d'une institutrice :

Exemple 29 : elle nous criait toujours dessus (...) et vient le jour où l'inspecteur est passé, et, elle est devenue toute mielleuse, toute gentille, (...) j'ai sorti une phrase bourrée de fautes de grammaire, d'orthographe, de tout ce que on peut imaginer, et elle a été très gentille, 'Mais reprenez Lucie euh, euh continuez' enfin on allait pouvoir euh, (rires) *et euh le, la, semaine suivante, il y avait pas l'inspecteur, elle était redevenue euh aussi méchante qu'avant* (rires). [oral, pfc, Toulouse, 31agc1, lg]

On notera le parallélisme entre {*le jour où l'inspecteur est passé – elle est devenue tout mielleuse toute gentille*} et {*la semaine suivante il y avait pas l'inspecteur – elle était redevenue aussi méchante qu'avant*}. L'opposition entre *toujours* et *le jour où*, ainsi que le verbe de changement d'état (*re*)*devenir* suggèrent un contraste entre une situation générale (la méchanceté de l'institutrice) et une situation particulière (sa gentillesse feinte en présence de l'inspecteur). L'énonciation *la semaine suivante il y avait pas l'inspecteur* vient périmer dans la mémoire discursive l'objet-de-discours <*le jour où l'inspecteur est passé*> et laisse attendre une évaluation distincte du comportement de l'enseignante, *mielleuse* et *gentille* lors du passage de l'inspecteur²¹. C'est le cas avec le renversement de l'orientation argumentative (l'évaluation négative *méchante*). Mais

²¹ L'enchaînement adversatif *j'ai sorti une phrase bourrée de fautes de grammaire, d'orthographe, de tout ce que on peut imaginer, et elle a été très gentille* suggère que la situation ne répond pas aux attentes ; contre toute attente, elle n'a pas sanctionné la performance médiocre de l'élève.

surtout l'énonciation négative *il y avait pas l'inspecteur* est peu informative isolément et projette par conséquent l'apparition d'une seconde énonciation (qui, référentiellement, apportera une conséquence alternative).

En résumé, dans (27), un énoncé accroît la croyance dans le fait <elle a eu très froid>. Dans (28), si les trois énonciations permettent de construire un sous-entendu (la cruauté de la grand-mère), la troisième joue un rôle de premier plan en refermant les attentes ouvertes par les deux premières. Ces énonciations liminaires (*ce chat l'énervait, elle a allumé le four*) sont « projetantes » : elles sont en effet peu pertinentes pragmatiquement sans la troisième. Dans (29), l'énonciation frontale – sous-informative – projette également l'apparition de la seconde énonciation.

Dans une étude sur les connecteurs, Rossari (2000, p. 24) prône « une conception de l'interprétation qui met l'accent sur le sens comme *opération* plutôt que comme *contenu* ». Cette direction de recherche me paraît être également de rigueur pour les constructions non marquées. Mais l'obstacle principal à l'analyse de ces constructions est l'absence d'un modèle du raisonnement naturel indiciel. Pour construire l'interprétation, on exerce en effet manifestement les inférences sur des indices. Or, le problème est de savoir ce qui constitue un indice, et ce qui constitue une « conclusion ». Les énonciations sont des opérateurs sur la mémoire discursive (Berrendonner, 2002b) et elles enchaînent elles-mêmes sur l'état de la mémoire discursive, et non sur un contenu, un segment ou une proposition préalable.

Bibliographie

Anscombe, J.-C. & Ducrot, O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

Antoine, G., 1958-1962 = 2001, *La coordination en français*, 2 tomes, Paris, Minard.

Apothéloz, D. & Brandt, P.-Y., 1992, « Relation d'étaillage : justification et/ou explication ? », *Travaux du Centre de Recherches sémiologiques*, n°60, p. 55-88.

Apothéloz, D. & Miéville, D., 1989a, « Matériaux pour une étude des relations argumentatives », in Rubattel, C. (éd.), *Modèles du discours*, Berne, Peter Lang, p. 247-260.

- Apothéloz, D. & Miéville, D., 1989b, « Cohérence et discours argumenté », in Charolles, M. (éd.), *The Resolution of discourse*, Buske, Hamburg, p. 68-87.
- Asher, N., 1996, « L'interface pragmatique-sémantique et l'interprétation du discours », *Langages*, n°123, p. 30-50.
- Bally, C., 1944, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke.
- Béguelin, M.-J., Avanzi, M. & Corminboeuf, G., 2010, *La parataxe*, 2 tomes, Berne, Peter Lang.
- Berrendonner, A., 2002a, « Les deux syntaxes », *Verbum*, n°24, p. 23-35.
- Berrendonner, A., 2002b, « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques », Andersen, H. L. & Nølke, H. (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, p. 23-41.
- Bras, M., 2008, *Entre relations temporelles et relations de discours*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches en Linguistique, Université de Toulouse.
- Bras, M. & Le Draoulec, A., 2009, « D'abord marqueur de structuration du discours », *Journal of French Language Studies*, n°19, p. 229-248.
- Brunot, F., 1922, *La pensée et la langue*, Paris, Masson et C^{ie}.
- Busquets, J., Vieu, L. & Asher, N., 2001, « La SDRT : une approche de la cohérence du discours dans la tradition de la sémantique dynamique », *Verbum*, n°23-1, p. 73-101.
- Charolles, M., 1995, « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, n°29, p. 125-151.
- Chervel, A., 1977, *...et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- Corminboeuf, G., 2007, « Coordination, subordination, corrélation ou énonciation autonome ? Une analyse syntaxique des constructions du type *Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre* », *Tranel* n°47, p. 177-194.
- Corminboeuf, G., 2009, *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, De Boeck-Duculot (coll. « Champs linguistiques »).
- Corminboeuf, G., à paraître, « Négation et asyndète », *A Contrario : de l'antonymie à la réfutation*, Neveu F. & al. (éds), Caen.
- Ducrot, O., 2004, « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », *L'argumentation aujourd'hui : positions théoriques en confrontation*, Doury, M. & Moirand, S. (éds), Paris, Presses Sorbonne nouvelle, p. 17-34.

- Gohl, C., 2000, « Causal relations in spoken discourse : Asyndetic constructions as a means for giving reasons », in Couper-Kuhlen, E. & Kortmann, B. (éds), *Cause, condition, concession, contrast : cognitive and discourse perspectives*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 83-110.
- Grize, J.-B., 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- Koch, P. & Oesterreicher, W., 2001, « Langage oral et langage écrit », in Holthus, G. (éd.), *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, tome 1-2, Tübingen, Max Niemeyer, p. 584-627
- Hamon, S. & Amy, M. (éds), 2006, *La cause : approche pluridisciplinaire*, *Linx*, n°54.
- Lambert, F., 1991, « Observations sur la coordination par *et* en français », *Cahiers de grammaire*, n°16, p. 74-102.
- Lapaire, J.-R., 2005, « Coordination et cognition », *Etudes anglaises*, n°58-4, p. 473-494.
- Le Bidois, G., & R., 1938=1967, *Syntaxe du français moderne : ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Picard.
- Luscher, J.-M., 1994, « Les marques de connexion : des guides pour l'interprétation », *Langage et pertinence*, Moeschler, J., Reboul, A., Lusher, J.-M. & Jayez, J. (éds), Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 175-227.
- Mann, W. & Thompson, S., 1985, « Assertions from Discourse Structure », *Proceedings of the Eleventh Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 245-258.
- Mann, W. & Thompson, S., 1988, « Rhetorical Structure Theory: Toward a functional theory of text organisation », *Text* n°8-3, p. 243-281.
- Moeschler, J. (éd.), 2003, *Cahiers de linguistique française*, n°25, « Temporalité et causalité ». <http://clf.unige.ch/num.php?numero=25>
- Moeschler, J., 2003, « L'expression de la causalité en français », *Cahiers de linguistique française*, n°25, p.11-42.
- Moeschler, J. & al., 2006, « Le raisonnement causal : de la pragmatique du discours à la pragmatique expérimentale », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, n°27, p. 241-262.
- Mann, W. & Thompson, S., 1988, « Rhetorical Structure Theory : Toward a functional theory of text organization », *Text*, n°8-3, p. 243-281.

- Nazarenko, A., 2000, *La cause et son expression en français*, Gap, Ophrys.
- Nølke, H., 2002, « *Donc, revenons à nos moutons !* Contraintes grammaticales sur le repérage des arguments des connecteurs », in *L'infinito e oltre. Homaggio a Gunver Skytte*, Odense, Odense University Press, p. 373-390.
- Péry-Woodley, M.-P., 2000, *Une pragmatique à fleur de texte : approche en corpus de l'organisation textuelle*, HDR, Université de Toulouse-Le-Mirail. <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/41/05/72/PDF/habilmppw.pdf>.
- Péry-Woodley, M.-P. (éd.), 2001, *Verbum*, n°23-1, *Cohérence et relations de discours à l'écrit*.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Rossari, C., 2000, *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Sanders, T., 2005, « Coherence, Causality and Cognitive Complexity in Discourse », in Aurnague, M., Bras, M., Le Draoulec, A. & Vieu, L. (éds), *Proceedings/Actes SEM-05, First International Symposium on the exploration and modelling of meaning*, p. 31-44. <http://w3.erss.univ-tlse2.fr:8080/index.jsp?perso=bras&subURL=sem05/proceedings-final/03-Sanders.pdf>
- Sanders, T., 2010, « Causal Categories in Connectives, Coherence relations and Cognition », Communication aux 6^e journées de linguistique suisse, 9-10 décembre 2010, Neuchâtel.
- Saussure, L., 2000, *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*, thèse de doctorat, Université de Genève.
- Sperber, D. & Wilson, D., 1989, *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- Tomasello, M., 2003, *Constructing a Language. A Usage Based Theory of Language Acquisition*, London, Harvard University Press.
- Wilson, D. & Sperber, D., 1993, « Pragmatique et temps », *Langages*, n°112, p. 8-25.

Corpus exploités

Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. & Sabio, F. (éds), 2002, *Choix de textes de français parlé : trente-six extraits*, Paris, Champion.

Branca-Rosoff, S., Fleury, S., Lefevre, F. & Pires, M., *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*. <http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/>

Durand, J., Laks, B. & Lyche, C., 2002, « La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure », in Pusch, C. & Raible, W. (éds), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 93-106.

Laks, B., Durand, J., Lyche, C., 2005, « PFC : Un corpus numérisé pour la phonologie du français », in Williams, G. (éd.), *Les linguistiques de corpus*, Rennes, PUR, p. 205-217.